

Image not found or type unknown



demande d'autorisation de résider dans une maison abandonnée

Par **caroline03**, le **05/04/2011** à **16:49**

bonjour

je suis intéressé par une maison délaissée par la commune, en effet celle-ci a été achetée par l'état par rapport aux travaux de la rcea il y a dix ans depuis celle-ci est à l'abandon et n'intéresse personne, je désire la restaurer, c'est pourquoi je voudrais demander l'autorisation d'y résider mon souci est de savoir comment procéder?

Par **Claralea**, le **05/04/2011** à **18:08**

Si elle a été achetée par la commune, vous devez vous rapprocher du maire